



## ACCES LISTE DEMANDEURS D'EMPLOI

[www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org)

1. Nos missions

- 1. **En bref**
- 2. **Repères**

2. Espace presse

- 1. **Communiqués**
- 2. **Actualités**
- 3. **Médiathèque**

3. Espace ressources humaines

- 1. **Bienvenue**
- 2. **Métiers**
- 3. **Politique de recrutement**
- 4. **Nous rejoindre**
- 5. **Parcours professionnel**

4. **Agir avec Pôle emploi** (clic)

- 1. **Partenaires et Territoires**
- 2. **Fournisseurs et Achat**
- 3. **Le club RH Pôle emploi**

5. Etudes, Evaluations Statistiques

- 1. **Publications**
- 2. **Etudes et évaluations**
- 3. **Données**
- 4. **Perspectives**
- 5. **Sources & Méthodes**

[Accueil](#) > [Agir avec Pôle emploi](#) > [Partenaires et Territoires](#) > [Maire](#)  
> En savoir plus sur la situation de l'emploi dans votre commune

# Maire

## En savoir plus sur la situation de l'emploi dans votre commune

Pôle emploi met à votre disposition trois outils pour connaître le marché du travail sur votre commune et pouvoir aider vos administrés demandeurs d'emploi et entreprises : la liste des demandeurs d'emploi et l'évolution de l'offre et de la demande dans la commune ainsi qu'un outil de requête permettant d'accéder aux prévisions d'embauche au niveau local.

[Imprimer](#) [Envoyer par mail](#)

### La liste des demandeurs d'emploi

Chaque mois, et conformément au code du travail, une liste nominative des demandeurs d'emploi est fournie aux maires des communes de France qui ont fait une demande écrite. Cette liste est à utiliser à des fins de placement des demandeurs d'emploi et à l'attribution d'avantages sociaux. La liste est désormais en accès électronique sécurisé sur Internet.

### Un service plus performant

Ce nouveau mode d'accès personnalisé assure la confidentialité et la sécurité des informations. Il vous permet d'accéder plus tôt à la liste arrêtée au début de chaque mois (dès le « 15 »), et de retrouver celle du mois précédent. La liste est disponible au choix sous deux formats (PDF ou CSV), pour en améliorer la lisibilité et favoriser une meilleure utilisation. Ce traitement a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée.

### Comment accéder à la liste ?

- Vous êtes déjà abonné, vous avez reçu un code et un identifiant uniques vous permettant d'accéder à la liste de demandeurs d'emploi de votre commune.  
-> Vous pouvez dès à présent consulter le document mis en ligne sur le portail du Service Public de l'Emploi : <https://www.portail-emploi.fr>
- Vous n'êtes pas encore abonné, téléchargez [le formulaire d'inscription](#)  
-> Pour toute question vous pouvez nous contacter par mail : [espace.partenariat@pole-emploi.fr](mailto:espace.partenariat@pole-emploi.fr)

### En cas de difficultés de connexion, comment obtenir un nouveau mot de passe ?

- Si vous avez déjà accédé une fois à votre liste, vous pouvez demander un nouveau mot de passe directement sur le portail du Service Public de l'Emploi (rubrique « Retrouver mes identifiants / Réinitialiser le mot de passe »)  
-> un nouveau de passe vous sera envoyé sous 48 heures, sur la boîte mail donnée lors de votre 1ère connexion.
- Si vous n'avez jamais accédé à votre liste ou si vous avez dépassé les cinq tentatives infructueuses, vous devez demander un nouveau mot de passe à la Direction Générale de Pôle emploi via la boîte [espace.partenariat@pole-emploi.fr](mailto:espace.partenariat@pole-emploi.fr), en précisant le nom de votre commune, son code INSEE (5 chiffres), les nom et prénom du Maire, et l'adresse postale de la Mairie.

-> un nouveau mot de passe sera adressé par courrier confidentiel et personnel au Maire (délai de réception entre 2 et 3 semaines).

## Outils de statistiques sur les perspectives de recrutement dans les bassins d'emploi

Chaque année, Pôle emploi réalise une enquête auprès de 1,5 million d'entreprises sur leurs perspectives d'embauche. [Accéder aux résultats.](#)

[Imprimer](#) [Envoyer par mail](#)

- **Maire**

- En savoir plus sur la situation de l'emploi dans votre commune

- **Conseil général**

- [Pôle emploi, partenaire des Conseils généraux pour le RSA](#)

- **Sites Pôle emploi**

- [pole-emploi.fr](#)
- [pôle emploi spectacle](#)
- [emploi-international](#)
- [Emploi Parlons Net](#)
- [Événements](#)

- **Sites spécialisés**

- [Agefiph/Cap emploi](#)
- [APCE](#)
- [Apec](#)
- [Missions locales](#)
- [RSA](#)

- **Acteurs de l'emploi**

- [Ministère de l'emploi](#)
- [Unédic](#)
- [AFPA](#)
- [ONISEP](#)
- [AMSEP](#)

- **Marché du travail**

- [DARES](#)
- [INSEE](#)
- [CCI](#)
- [OFCE](#)
- [La Halde](#)